

**CAISSE POPULAIRE GROUPE  
FINANCIER LTÉE**

**États financiers consolidés**

**Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017**

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## États financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

Table des matières

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2</b>
<b>États financiers consolidés</b>	
Bilan	3
État du résultat étendu	4
État des variations de l'avoir des membres	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	
1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables	7
2. Estimations et jugements comptables déterminants	17
3. Encaisse et fonds en dépôt	19
4. Autres actifs	19
5. Placements	19
6. Instruments financiers dérivés	20
7. Prêts aux membres	20
8. Provision pour prêts douteux	22
9. Immobilisations corporelles	25
10. Actifs incorporels	26
11. Autres passifs	26
12. Emprunts de titrisation	27
13. Dépôts des membres	28
14. Impôts sur le revenu	28
15. Parts sociales	31
16. Dépenses de personnel	32
17. Opérations entre apparentés	32
18. Classification des instruments financiers	34
19. Juste valeur des instruments financiers	35
20. Gestion des risques liés aux instruments financiers	37
21. Gestion du capital	44
22. Engagements	44



Tel: 204 956 7200  
Fax: 204 926 7201  
Toll-Free: 866 863 6601  
www.bdo.ca

BDO Canada LLP  
700 - 200 Graham Avenue  
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux membres de la Caisse Populaire Groupe Financier Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Caisse Populaire Groupe Financier Ltée (« Caisse »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 septembre 2017 et l'état consolidé du résultat étendu, l'état consolidé des variations de l'avoir des membres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction de la Caisse est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse Populaire Groupe Financier Ltée au 30 septembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*BDO Canada s.r.l. /LLP*

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)  
Le 14 décembre 2017

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Bilan consolidé

Au 30 septembre	2017	2016
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Encaisse et fonds en dépôt (note 3)	65 842 721	41 510 008
Autres actifs (note 4)	3 230 299	2 460 877
Placements (note 5)	171 414 692	196 575 282
Recouvrement des impôts sur le revenu	87 687	210 707
Prêts aux membres (notes 7 et 8)	1 222 302 577	1 167 275 663
Immobilisations corporelles (note 9)	16 672 380	17 110 482
Actifs incorporels (note 10)	6 364 189	6 793 583
	<b>1 485 914 545</b>	<b>1 431 936 602</b>
<b>Passif et avoir des membres</b>		
Autres passifs (note 11)	6 815 154	7 965 673
Emprunts de titrisation (note 12)	31 759 888	27 291 496
Passif d'impôts différés (note 14)	965 934	217 904
Dépôts des membres (note 13)	1 341 117 838	1 295 826 009
Instruments financiers dérivés (note 6)	228 128	840 677
Parts sociales (note 15)	1 297 684	1 315 261
	<b>1 382 184 626</b>	<b>1 333 457 020</b>
<b>Engagements (note 22)</b>		
<b>Avoir des membres (note 21)</b>		
Parts sociales (note 15)	9 797 926	10 118 808
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(127 757)	(102 097)
Bénéfices non répartis	94 059 750	88 462 871
	<b>103 729 919</b>	<b>98 479 582</b>
	<b>1 485 914 545</b>	<b>1 431 936 602</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Paul Bronovault Directeur

A Hébert Directrice

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2017	2016
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Intérêts des prêts aux membres	42 931 275	42 849 774
Revenu de placement	4 750 895	4 536 951
	<b>47 682 170</b>	<b>47 386 725</b>
<b>Coûts de financement</b>		
Intérêts versés aux membres	21 363 251	22 496 176
Intérêts sur emprunts	441 844	616 062
	<b>21 805 095</b>	<b>23 112 238</b>
<b>Marge financière</b>	<b>25 877 075</b>	<b>24 274 487</b>
<b>Dépenses d'exploitation</b>		
Personnel (note 16)	14 514 078	14 400 605
Administration	4 660 732	4 216 756
Locaux, mobilier et équipement	3 426 782	3 149 870
Sécurité des membres	1 239 934	1 227 966
Organisation	930 822	622 201
	<b>24 772 348</b>	<b>23 617 398</b>
<b>Dépenses d'exploitation brutes</b>	<b>24 772 348</b>	<b>23 617 398</b>
<b>Moins autres revenus</b>	<b>(6 651 129)</b>	<b>(6 448 253)</b>
<b>Dépenses d'exploitation nettes</b>	<b>18 121 219</b>	<b>17 169 145</b>
<b>Résultat net avant provision pour prêts douteux</b>	<b>7 755 856</b>	<b>7 105 342</b>
<b>Provision pour prêts douteux</b>	<b>760 000</b>	<b>590 000</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>6 995 856</b>	<b>6 515 342</b>
<b>Provision pour impôts sur le revenu (note 14)</b>	<b>1 398 977</b>	<b>1 160 389</b>
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>5 596 879</b>	<b>5 354 953</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu (déductions faite des impôts)</b>		
Variation des pertes latentes sur les couvertures de juste valeur	25 660	84 325
<b>Total du résultat étendu pour l'exercice</b>	<b>5 571 219</b>	<b>5 270 628</b>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## État consolidé des variations de l'avoir des membres

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Parts sociales	Bénéfices non répartis	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 30 septembre 2015</b>	(17 772)	10 358 186	83 107 918	93 448 332
<b>Total du résultat étendu pour l'exercice</b>	(84 325)	-	5 354 953	5 270 628
<b>Rachat net des parts sociales</b>	-	(382 507)	-	(382 507)
<b>Transfert des éléments de passif</b>	-	143 129	-	143 129
<b>Solde au 30 septembre 2016</b>	<b>(102 097)</b>	<b>10 118 808</b>	<b>88 462 871</b>	<b>98 479 582</b>
<b>Total du résultat étendu pour l'exercice</b>	<b>(25 660)</b>	<b>-</b>	<b>5 596 879</b>	<b>5 571 219</b>
<b>Rachat net des parts sociales</b>	<b>-</b>	<b>(338 459)</b>	<b>-</b>	<b>(338 459)</b>
<b>Transfert des éléments de passif</b>	<b>-</b>	<b>17 577</b>	<b>-</b>	<b>17 577</b>
<b>Solde au 30 septembre 2017</b>	<b>(127 757)</b>	<b>9 797 926</b>	<b>94 059 750</b>	<b>103 729 919</b>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2017	2016
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Résultat net pour l'exercice	5 596 879	5 354 953
Ajustements pour		
Intérêts et revenus de placements	(47 682 170)	(47 386 020)
Charge d'intérêts	21 805 095	23 111 710
Amortissement	1 275 410	1 040 379
Provision pour impôts différés	752 917	410 213
Provision pour prêts douteux	760 000	590 000
Portion ineffective des swaps	(107 610)	(2 522)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	149 213	-
Gain sur disposition de placements	(1 272 868)	-
Variation nette des autres actifs	(769 422)	142 553
Variation nette des impôts à payer	599 393	946 541
Variation nette des autres passifs	(1 150 519)	1 466 667
Variation des activités des membres (nette)		
Variation des prêts aux membres - déduction faite des remboursements	(56 399 409)	(3 280 546)
Variation des dépôts des membres - déduction faite des retraits	46 246 592	49 167 561
Flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts		
Intérêts reçus au titre des prêts aux membres	43 008 282	43 213 761
Intérêts reçus au titre des placements	5 945 636	4 221 244
Intérêts versés au titre des dépôts des membres	(22 759 858)	(23 294 392)
Intérêts versés au titre des emprunts	-	(3 253)
Impôts payés	(476 373)	(1 160 389)
<b>Flux de trésorerie totaux provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(4 478 812)</b>	<b>54 538 460</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Achats de placements	(3 094 812)	(52 321 600)
Disposition de placements	28 333 529	640 770
Achats d'immobilisations corporelles	(500 168)	(450 280)
Achats des logiciels de base	(56 958)	(1 303 231)
<b>Flux de trésorerie totaux provenant des activités d'investissement</b>	<b>24 681 591</b>	<b>(53 434 341)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Augmentation des emprunts de titrisation	13 511 875	-
Remboursement des emprunts de titrisation	(9 043 482)	(13 258 075)
Rachat net de parts sociales ordinaires et de surplus	(338 459)	(382 507)
<b>Flux de trésorerie totaux provenant des activités de financement</b>	<b>4 129 934</b>	<b>(13 640 582)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et quasi-espèces</b>	<b>24 332 713</b>	<b>(12 536 463)</b>
<b>Encaisse et quasi-espèces, ouverture de l'exercice</b>	<b>41 510 008</b>	<b>54 046 471</b>
<b>Encaisse et quasi-espèces, fermeture de l'exercice</b>	<b>65 842 721</b>	<b>41 510 008</b>

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables

#### Entité déclarante

La Caisse Populaire Groupe Financier Ltée (la « Caisse ») est constituée en vertu de la *Loi sur les caisses populaires et les crédit unions* de la province du Manitoba (« la Loi »). La Caisse, dont la majorité des membres résident au Manitoba, offre des services bancaires de détail et commerciaux ainsi que des services de gestion de patrimoine. La Caisse compte vingt-sept centres de services à Winnipeg et dans le sud du Manitoba, et son siège social se trouve au 205, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, Canada.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des présents états financiers consolidés le 14 décembre 2017.

#### Méthode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »).

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon la convention du coût historique modifiée par la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés mesurés à la juste valeur.

Les valeurs des états financiers consolidés sont présentées en dollars canadiens, soit la devise fonctionnelle et de présentation de la Caisse.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à certaines estimations comptables essentielles. Elle contraint également la direction à exercer sa faculté de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Caisse. Les domaines impliquant un niveau de décision ou de complexité, ou qui font appel à des hypothèses et des estimations déterminantes pour les états financiers consolidés, sont exposés à la note 2.

#### Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Caisse et de ses filiales en propriété exclusive : C Finance Inc., et Immobilières CSB Inc. Au 30 septembre 2017, la Caisse a effectué une liquidation de société des filiales en propriété exclusive Télé-Pop Inc., et C.C. Prêts et Placements Ltée. Ces états financiers consolidés de Caisse incluent les revenus et dépenses des filiales liquidées pour la période d'opération. Les exercices financiers des filiales en propriété exclusive de la Caisse se terminent le 31 décembre.

Les soldes, transactions, profits et pertes entre sociétés ont été éliminés.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Principales méthodes comptables

##### Encaisse et quasi-espèces

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, l'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les comptes courants de la Credit Union Central of Manitoba (« CUCM ») et de la Caisse Centrale Desjardins (« CCD ») déduction faite des emprunts qui sont remboursables sur demande.

L'encaisse et les quasi-espèces sont classées dans la catégorie des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, lequel équivaut à la juste valeur.

##### Autres actifs

Les comptes à recevoir sont classés dans la catégorie des prêts et créances et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction directement imputables à l'émission de l'instrument. Ils sont par la suite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins toute perte liée à une dépréciation. La valeur obtenue par le biais de cette méthode se rapproche de la juste valeur.

##### Placements

##### *Dépôts de liquidité*

Ces instruments de dépôt sont classés dans la catégorie des prêts et créances et sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition. Ils sont par la suite comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

##### *Parts*

Ces instruments sont classés dans la catégorie disponible à la vente et sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition. Ils sont par la suite comptabilisés à la juste valeur, sauf s'ils ne sont pas cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable auquel cas ils sont comptabilisés au coût.

La variation de la juste valeur, autre que celle découlant du taux d'intérêt calculé selon le taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à titre d'élément distinct des autres éléments du résultat étendu.

En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres constituant une indication objective d'une perte de valeur, le montant intégral de la dépréciation, y compris tout montant comptabilisé auparavant en autres éléments du résultat étendu, est comptabilisé au résultat net.

Les achats et les ventes d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés à la date du règlement et toute variation de la juste valeur entre la date de transaction et celle du règlement est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Lors de la vente, le montant détenu dans le cumul des autres éléments du résultat étendu associé à cet instrument est retiré de l'avoir des membres et comptabilisé au résultat net.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Placements (suivi)

##### *Autres*

Ces placements sont classés dans la catégorie détenus jusqu'à l'échéance, car ils sont considérés comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe que la direction de la Caisse a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont initialement constatés à la juste valeur, y compris les coûts de transaction directs et cumulés, et ils sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de dépréciation, la perte de valeur figure à titre de diminution de la valeur marchande du placement et est comptabilisée à titre de perte de valeur.

#### Instruments financiers dérivés et couvertures

##### *Couvertures*

La Caisse, conformément à ses stratégies de gestion du risque, a recours à divers instruments financiers dérivés afin de protéger la valeur des prêts aux membres et de se protéger des risques de fluctuation des taux d'intérêt.

La Caisse conclut des ententes de swap de taux d'intérêt afin de protéger la valeur des prêts aux membres et de gérer le risque associé au taux d'intérêt. Ces dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. Les dérivés qui visent à protéger la valeur des prêts aux membres sont considérés comme des couvertures de juste valeur et sont présentés avec les prêts aux membres. Les dérivés qui servent à gérer le risque associé au taux d'intérêt sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie et figurent au bilan consolidé à titre d'actifs lorsqu'ils ont une juste valeur positive et à titre de passifs s'ils ont une juste valeur négative.

La comptabilité de couverture est appliquée aux actifs financiers et aux passifs financiers lorsque les critères suivants sont intégralement respectés :

- à l'origine de la couverture, il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de la Caisse en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture;
- pour les couvertures de flux de trésorerie, une transaction prévue qui fait l'objet de la couverture doit être hautement probable et doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait finalement affecter le résultat;
- l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable;
- l'on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace à l'origine et demeure telle durant toutes les périodes couvertes. La Caisse a choisi de vérifier l'efficacité de ses couvertures chaque mois.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Instruments financiers dérivés et couvertures (suivi)

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable ou l'assurance prévue des passifs à taux fixe. Les couvertures de flux de trésorerie de la Caisse sont principalement des couvertures de dépôts à taux variable.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui respectent le critère de documentation des couvertures, les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur de la portion efficace de l'instrument financier dérivé sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé au résultat, moment auquel cette variation est comptabilisée à titre d'intérêts créditeurs. La portion inefficace est immédiatement comptabilisée au résultat à titre d'autre revenu.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui respectent le critère de documentation des couvertures, les gains et les pertes découlant de la réévaluation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé et du risque associé à l'élément couvert sont immédiatement comptabilisés au résultat à titre d'autre revenu.

Si la Caisse liquide sa position de couverture de manière anticipée, les gains et pertes cumulatifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont gelés et reclassés de la réserve pour couverture de flux de trésorerie au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Autres éléments du résultat étendu*

Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et pertes latents des actifs financiers classés dans la catégorie disponible à la vente, de même que la variation de la juste valeur de la portion efficace des couvertures de flux de trésorerie.

#### *Autres instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture*

Lors de leur comptabilisation initiale, la Caisse désigne certains actifs financiers à la juste valeur et les porte au compte de résultat (option de la juste valeur). Cette catégorie d'instruments financiers comprend les swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Ces instruments sont évalués à la juste valeur, tant initialement que par la suite. Les coûts de transaction afférents sont passés en charges. Les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur de ces instruments sont portés au résultat net.

#### *Instruments financiers dérivés incorporés*

L'option de remboursement anticipé prévue dans les conventions de prêt de la Caisse est considérée comme un instrument financier dérivé incorporé. Puisque les pénalités liées aux différences de taux d'intérêt sont étroitement liées au contrat hôte, il n'est pas nécessaire de les comptabiliser séparément.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Prêts aux membres

Tous les prêts aux membres sont considérés comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et sont classés dans la catégorie des prêts et créances.

Les prêts aux membres sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite de la commission de montage et y compris les coûts de transaction engagés, et sont par la suite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur.

Les prêts aux membres sont rapportés à leur valeur recouvrable représentant le montant total du capital, réduit de toute provision pour prêts douteux et majoré des intérêts courus. L'intérêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour tous les prêts.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts aux membres comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine du prêt. Les soldes à court terme ne font pas l'objet d'une actualisation.

La Caisse évalue en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent pour des actifs financiers individuellement significatifs. Si elle détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation. Les actifs soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ou continue de l'être ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif. Les décaissements futurs attendus d'un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires sont estimés d'après les pertes survenues antérieurement.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. Toute reprise subséquente d'une perte de valeur est comptabilisée au résultat net.

#### Mauvaises créances radiées

Tel que le détermine la direction et l'approuve le conseil d'administration, les mauvaises créances sont radiées à l'occasion lorsqu'il est raisonnable de penser que la dette pourrait ne pas être recouvrable. Les mauvaises créances sont sorties du bilan en utilisant la provision pour moins-value, si une telle provision a déjà été comptabilisée. Si une provision n'a pas encore été comptabilisée, les radiations sont comptabilisées à titre de charges au résultat net.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement constatées au coût d'achat et par la suite évaluées à leur coût moins l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis. L'amortissement est comptabilisé au résultat net selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs aux taux suivants :

Édifices	2,5 %
Terrain de stationnement	8 %
Mobilier et équipement	10 %
Équipement informatique	10 % à 33 %
Équipement de télécommunication	6,7 % à 10 %
Améliorations locatives	10 % à 20 %

Les méthodes d'amortissement, les durées de vie utile et les valeurs résiduelles sont réévaluées chaque année et rajustées s'il y a lieu.

#### Actifs incorporels

##### *Logiciels de base*

Les logiciels de base acquis et développés à l'interne sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des intrants directement attribuables au développement ou à la mise en œuvre de l'actif sont capitalisés s'il est probable que des avantages économiques futurs liés aux dépenses iront à la Caisse et que le coût peut être évalué de façon fiable.

Les actifs incorporels disponibles pour l'usage sont amortis sur leur durée de vie sur une base linéaire à un taux de 6,7 % à 33 %. La méthode d'amortissement et les durées de vie des actifs sont revues annuellement et ajustées si nécessaire.

##### *Écart d'acquisition*

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'achat de certaines filiales acquises par la Caisse sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments des actifs acquis et des passifs pris en charge. Il est comptabilisé au coût initial diminué de toute perte de valeur subséquente. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation chaque année ou plus souvent si un événement ou un changement de circonstances pourrait faire passer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») en dessous de sa valeur comptable. Une UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les soldes d'écarts d'acquisition sont alloués aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. La dépréciation de l'écart d'acquisition est appréciée en comparant la valeur comptable d'une UGT à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente, d'une part, et la valeur d'utilité, d'autre part. Les pertes de valeurs sont comptabilisées immédiatement et ne peuvent être reprises au cours des périodes ultérieures.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstances donne à penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente, l'actif est radié en conséquence.

Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, le test de dépréciation est appliqué à l'UGT de l'actif. La Caisse possède une UGT qui fait l'objet d'un test de dépréciation.

Les charges de dépréciation sont incluses au résultat net, sauf dans la mesure où elles annulent des gains auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

#### Impôts sur le revenu

La charge d'impôts sur le revenu comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils ont trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement en avoir des membres ou dans les autres éléments du résultat étendu.

Les impôts exigibles sont comptabilisés au titre des impôts estimatifs à payer ou à recevoir sur le revenu imposable ou la perte fiscale pour l'exercice en cours et tout ajustement apporté aux impôts à payer pour les exercices antérieurs. Les impôts exigibles sont évalués au montant que l'on prévoit recouvrer des administrations fiscales ou payer auprès d'elles. Ce montant est déterminé en tenant compte des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif diffère de sa valeur fiscale sauf pour des écarts temporaires taxables découlant de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition.

La comptabilisation des actifs d'impôts différés au titre des pertes fiscales non utilisées, des crédits fiscaux et des écarts temporaires déductibles se limite aux cas où il est probable que la Caisse disposera de bénéfices imposables futurs auxquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal qui leur est associé se réalisera.

La valeur des actifs et passifs d'impôts différés est évaluée au montant que l'on prévoit recouvrer des administrations fiscales ou payer auprès d'elles. Ce montant est déterminé en tenant compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture de l'exercice et qui devraient s'appliquer au moment où les passifs / actifs sont réglés / repris.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Passifs financiers

Les dépôts des membres, autres passifs, emprunts de titrisation et les parts sociales sont classifiés comme autres passifs financiers. Les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction directement imputables à l'émission de ces instruments et par la suite, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Emprunts de titrisation

Pour les opérations de titrisation, les prêts sont décomptabilisés que lorsque les droits contractuels liés aux flux de trésorerie de ces actifs ont cessé d'exister ou la quasi-totalité des risques et avantages des prêts ont été transférés. Si les critères de décomptabilisation n'ont pas été rencontrés, la titrisation est reflétée comme une opération de financement, le passif correspondant comptabilisé initialement à la juste valeur et ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Si les critères de décomptabilisation ont été remplis, la titrisation est considérée comme une vente et les prêts hypothécaires sont décomptabilisés.

#### Provisions

Les provisions sont comptabilisées au titre de passifs de durée ou de montant incertain découlant de transactions antérieures, y compris d'obligations juridiques ou implicites. La provision est évaluée selon la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation à la date de clôture.

#### Parts sociales

Les parts sociales émises par la Caisse sont classées comme étant de l'avoir des membres dans la mesure où elles ne correspondent pas à la définition d'un passif financier.

Les parts sociales sont classées comme passif ou avoir des membres conformément à l'IAS 32 – Instruments financiers : Présentation et l'IFRIC 2 – Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires. Les parts sociales classées comme étant de l'avoir des membres sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les parts sociales classées comme étant des passifs sont initialement comptabilisées à la juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'instrument, et par la suite comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, laquelle se rapproche de la juste valeur.

Conformément à l'IFRIC 2, les distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont directement comptabilisées dans l'avoir des membres. L'intérêt, les distributions et autres rendements relatifs aux instruments financiers classés comme passifs financiers sont des dépenses, sans tenir compte du fait que ces montants payés sont légalement désignés en tant que distributions, intérêt ou autres.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sur les prêts aux membres sont constatés selon la méthode de l'intérêt effectif, à l'exception des prêts douteux. Le montant de la perte de valeur initiale ainsi que tout changement ultérieur sont portés à la provision pour prêts douteux à titre d'ajustement de la provision spécifique.

Les revenus d'intérêts sur les placements sont constatés selon la méthode de l'intérêt effectif, sauf s'ils ont trait aux ajustements apportés aux taux reçus de la CUCM ou de la CCD, ceux-là étant constatés au moment de la perception du paiement.

Les revenus de commissions, frais de service et autres revenus sont constatés aux revenus lorsque le service qui y est associé est fourni ou lorsque le droit de percevoir le revenu est acquis.

#### Conversion des devises

Les comptes en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens de la façon suivante :

À la date de la transaction, chaque actif, passif, revenu et dépense libellés dans une devise étrangère est converti en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires non réglés sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date et les écarts de conversion qui y sont associés sont comptabilisés au résultat net. Les gains et pertes de change découlant de la conversion des actifs financiers monétaires disponibles à la vente sont traités comme un élément distinct de la variation de la juste valeur et sont comptabilisés au résultat net. Les gains et pertes de change sur les actifs financiers non monétaires disponibles à la vente font partie de l'ensemble des gains et pertes comptabilisés en ce qui a trait à cet instrument financier.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale et ne sont pas retraités par la suite. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur ou à un montant réévalué sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'établissement de la valeur et les écarts de conversion qui y sont associés sont comptabilisés dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat étendu, selon la catégorie dans laquelle le gain ou la perte sur l'actif ou le passif non monétaire sous-jacent est comptabilisé.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 1. Nature des opérations et sommaire des principales méthodes comptables (suivi)

#### Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, publiées et applicables aux exercices comptables de la Caisse ouverts à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Caisse. Les normes, modifications et interprétations pertinentes pour la Caisse sont les suivantes:

- i. La norme IFRS 9 - Instruments financiers modifie les exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 introduit un modèle de perte attendue pour la comptabilisation d'une dépréciation et conserve mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et établit trois catégories d'évaluation primaires des actifs financiers : le coût amorti, la juste valeur par le biais du résultat net et la juste valeur par le biais du résultat global. La méthode de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. La norme IFRS 9 introduit également un modèle de comptabilité de couverture simplifié qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion des risques. Les entités sont tenues d'appliquer la norme IFRS 9 pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Caisse évalue présentement l'incidence de cette norme.
- ii. La norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. La norme IFRS 15 est basée sur le principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires à la hauteur du montant de la contrepartie que l'entité s'attend à avoir droit en échange de ses biens ou services. La norme IFRS 15 se concentre sur le transfert du contrôle. La norme IFRS 15 annule et remplace l'ensemble des normes relatives à la comptabilisation des produits qui existait auparavant dans les IFRS. Les entités sont tenues d'appliquer la norme IFRS 15 pour les périodes annuelles commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Caisse évalue présentement l'incidence de cette norme.
- iii. La norme IFRS 16 remplace les normes IAS 17 Contrats de location, IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC-15 - Avantages dans les contrats de location simple Incitatifs et SIC-27 Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location. La nouvelle norme élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement du point de vue du locataire. Tous les contrats qui répondent à la définition d'un bail seront comptabilisés dans l'état de la situation financière avec un actif de «droit d'utilisation» et un passif correspondant. L'actif est ensuite comptabilisé comme immobilisations corporelles ou investissement et le passif est déprécié à l'aide du taux d'intérêt inhérent au bail. Les exigences comptables du point de vue du bailleur restent en grande partie conformes aux exigences antérieures de la norme IAS 17. La date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme, IFRS 16, est le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Caisse évalue l'impact de la nouvelle norme sur son bilan et son état du résultat.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 2. Estimations et jugements comptables déterminants

La Caisse formule des estimations et des hypothèses pour l'avenir qui ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actifs et de passifs. Ces estimations et ces jugements sont révisés de façon continue et s'appuient sur l'expérience historique et d'autres facteurs, dont l'anticipation d'événements futurs jugée raisonnable compte tenu des circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

L'effet d'un changement d'estimation comptable est comptabilisé de façon prospective en l'incluant au résultat étendu de la période au cours de laquelle le changement a eu lieu, si celui-ci a une incidence sur cette période seulement, ou de la période au cours de laquelle le changement a eu lieu et des périodes futures, si le changement les concerne toutes. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque significatif d'entraîner des ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier sont présentées ci-dessous.

#### Juste valeur des instruments financiers

La Caisse détermine la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif au moyen de techniques d'évaluation. Ces techniques sont largement tributaires des hypothèses utilisées, notamment les taux d'actualisation et les estimations de flux de trésorerie futurs. À cet égard, il n'est pas toujours possible de justifier les estimations des justes valeurs par rapport aux marchés indépendants et, dans bien des cas, il est possible qu'elles ne puissent pas être réalisées immédiatement.

Les méthodes et les hypothèses appliquées, ainsi que les techniques d'évaluation utilisées, sont présentées à la note 19.

#### Décomptabilisation des instruments financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels liés aux flux de trésorerie de ces actifs ont cessé d'exister, les actifs ont été transférés ou la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces actifs ont été transférés. Si la Caisse n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers transférés, elle évalue si elle a conservé le contrôle des actifs transférés. Si la Caisse détient encore le contrôle, elle reconnaît l'actif transféré à hauteur de son implication continue. Si la Caisse ne détient plus le contrôle, elle décomptabilise l'actif transféré.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée aux dettes a été réglée, rachetée ou a autrement expiré.

Dans le cas où les opérations de titrisation de la Caisse ne donnent pas lieu à un transfert de flux de trésorerie contractuels, la Caisse n'a pas décomptabilisé les actifs concédés et a plutôt enregistré un emprunt de titrisation par rapport à la contrepartie initiale reçue (voir note 12).

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 2. Estimations et jugements comptables déterminants (suivi)

#### Provision pour prêts douteux

En déterminant si une perte de valeur doit être constatée dans l'état du résultat étendu, la Caisse doit juger si des indications objectives de dépréciation existent pour des actifs financiers individuellement significatifs. En l'absence de telles indications, la Caisse exerce sa faculté de jugement pour grouper les prêts aux membres présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires afin de les soumettre collectivement à un test de dépréciation.

En établissant le montant de la provision collective pour pertes sur prêts, la direction a recours à des estimations fondées sur l'expérience historique en matière de perte pour les actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et des indications objectives de dépréciation. De plus amples détails sur les estimations utilisées pour établir le montant de la provision collective pour prêts douteux sont présentés à la note 8.

#### Impôts sur le revenu

La Caisse évalue périodiquement ses passifs réels et éventuels à l'égard de l'impôt sur le revenu pour tous les exercices devant faire l'objet d'audit en s'appuyant sur les données disponibles les plus récentes. Dans les cas où il est probable qu'un ajustement sera apporté, la Caisse constate sa meilleure estimation du passif fiscal, y compris les intérêts et les pénalités connexes, dans la provision pour impôts de la période en cours. La direction estime qu'elle a adéquatement prévu le résultat probable de ces cas; toutefois, le résultat final peut sensiblement différer du montant inclus dans les passifs fiscaux.

#### Immobilisations corporelles

La durée de vie utile, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement choisie représentent la meilleure estimation de la Caisse à leur égard et s'appuient sur les normes de l'industrie, l'expérience historique de la direction et d'autres estimations. Ces estimations tiennent également compte de la période et de la répartition des entrées de trésorerie futures.

#### Écart d'acquisition

La Caisse utilise des projections de flux de trésorerie pour évaluer la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition. Les projections de cinq ans des flux de trésorerie utilisés dans son analyse ont été approuvées par le conseil d'administration. Les hypothèses clés utilisées dans ces projections reflètent l'expérience historique et sont compatibles avec des sources d'information externes. Un taux d'actualisation de 3,5 % a été appliqué à ses projections de flux de trésorerie.

Le lecteur est prié de noter que cette liste n'est pas exhaustive et que les estimations et les jugements peuvent également toucher d'autres éléments.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 3. Encaisse et fonds en dépôt

Les comptes courants de la Caisse sont déposés auprès de la CUCM. Le solde de l'encaisse et des fonds en dépôt comprend 14 424 359 \$ (4 853 975 \$ au 30 septembre 2016) libellés en dollars US.

### 4. Autres actifs

	2017	2016
	\$	\$
Créances	1 690 052	1 126 228
Frais payés d'avance	1 540 247	1 334 649
	<b>3 230 299</b>	<b>2 460 877</b>

### 5. Placements

	2017	2016
	\$	\$
Dépôts de liquidité		
Dépôts à terme	<b>158 000 000</b>	165 492 800
Parts		
Parts de la CCD	-	15 266 000
Parts de la CUCM	<b>10 736 000</b>	10 270 000
Autres parts	<b>1 348 859</b>	1 228 048
	<b>12 084 859</b>	<b>26 764 048</b>
Autres		
Titres	<b>801</b>	1 646 499
Débentures municipales	<b>1 052 336</b>	1 200 498
	<b>1 053 137</b>	<b>2 846 997</b>
Intérêts et dividendes courus	<b>276 696</b>	1 471 437
	<b>171 414 692</b>	<b>196 575 282</b>

Les dépôts à terme de liquidité comprennent un montant de NIL \$ libellés en dollars US (10 492 800\$ au 30 septembre 2016).

#### *Dépôts de liquidité*

Les dépôts à terme portent des taux d'intérêts variant de 0,78 % à 1,35 % avec des dates d'échéance de 6 mois ou moins.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 5. Placements (suivi)

#### Parts

Les parts de la CCD et de la CUCM sont émises et remboursables à la valeur nominale. Elles n'ont pas cours séparément sur un marché, mais leur juste valeur est considérée comme étant équivalente à leur valeur nominale puisque les transactions ont lieu à cette valeur de façon régulière et récurrente.

Puisque les services fournis par la CUCM sont connexes à ses activités quotidiennes, la Caisse n'entend pas se départir de parts de la CUCM. La décision de verser des dividendes sur ces parts est laissée à la discrétion du conseil d'administration de la CUCM.

#### Autres

Les titres et les débentures municipales portent intérêt à des taux variant de 3,15 % à 6,5 % (3,15 % à 6,5 % en 2016) et viennent à l'échéance entre décembre 2018 et décembre 2030.

### 6. Instruments financiers dérivés

La Caisse a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt avec la CCD afin de couvrir son exposition aux risques liés à ces taux. Au 30 septembre 2017, la Caisse avait conclu des contrats de swap de taux d'intérêt d'une valeur totale de 17 000 000 \$ de capital théorique selon lesquels elle a convenu de payer à des taux d'intérêt fixes et de percevoir à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap sont assortis de taux d'intérêt fixe variant de 2,19 % à 4,33 % et arriveront à maturité du mois de mars 2018 au mois d'août 2021.

### 7. Prêts aux membres

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Consommateurs		
Prêts à terme	<b>28 796 428</b>	32 041 499
Hypothèques	<b>513 399 208</b>	490 045 364
Marges de crédit	<b>34 445 935</b>	38 072 900
Commerciaux		
Prêts à terme	<b>63 505 477</b>	59 125 898
Hypothèques	<b>397 880 064</b>	363 838 675
Marges de crédit	<b>39 783 622</b>	39 296 018
Agricoles		
Prêts à terme	<b>18 534 285</b>	19 227 599
Hypothèques	<b>112 882 595</b>	110 805 230
Marges de crédit	<b>13 169 897</b>	14 617 131
	<b>1 222 397 511</b>	1 167 070 314
Intérêts courus à recevoir	<b>4 018 581</b>	4 095 589
Prêts totaux	<b>1 226 416 092</b>	1 171 165 903
Provision pour prêts douteux (note 8)	<b>(4 113 515)</b>	(3 890 240)
Prêts nets aux membres	<b>1 222 302 577</b>	1 167 275 663

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 7. Prêts aux membres (suivi)

Le solde des prêts aux membres comprend 1 161 825 \$ (2 478 622 \$ au 30 septembre 2016) libellés en dollars US.

#### Cote de solvabilité des prêts

L'évaluation de toutes les sûretés accessoires à la date du bilan s'avère peu pratique en raison de la diversité des actifs et des conditions. Une ventilation des sûretés détenues sur une base de portefeuille est comme suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Prêts non garantis	<b>61 789 777</b>	40 626 953
Prêts garantis par des liquidités ou des dépôts des membres	<b>11 822 187</b>	15 856 383
Prêts garantis par des biens immobiliers	<b>898 253 980</b>	854 813 972
Prêts garantis par des biens mobiliers	<b>119 387 678</b>	130 285 653
Prêts garantis par le gouvernement	<b>135 162 470</b>	129 582 942
	<b>1 226 416 092</b>	1 171 165 903

#### Concentration de risque

La Caisse est exposée aux regroupements de prêts individuels qui concentrent le risque et créent une exposition à des segments d'activités comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Agriculture		
Production agricole	<b>124 183 926</b>	122 498 168
Élevage de bétail	<b>38 577 635</b>	35 624 230
Commerciaux		
Hébergement et restauration	<b>42 720 801</b>	46 086 772
Construction	<b>61 296 175</b>	61 153 429
Immobilier, location et location à bail	<b>237 792 531</b>	217 721 279
Fabrication	<b>6 746 609</b>	12 095 855
Administration publique	<b>14 201 668</b>	14 388 851

La majorité des prêts aux membres sont accordés à des résidents du sud du Manitoba. Une portion importante du portefeuille de prêts de la Caisse est garantie par des immeubles résidentiels situés dans le sud du Manitoba. Par conséquent, la Caisse est exposée au risque de réduction de la couverture du coefficient prêts-évaluation s'il se produit un déclin du marché des immeubles résidentiels. La réduction du risque de pertes sur prêts dépend surtout de la nature et de la qualité de la garantie obtenue.

Aucun prêt individuel ou groupe de prêts connexes aux membres n'excède les seuils établis par la Caisse aux 30 septembre 2017 et 2016.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 8. Provision pour prêts douteux

La provision pour prêts douteux comprend les éléments suivants :

	<b>2017</b>	2016
	\$	\$
Provision collective	<b>616 030</b>	561 873
Provision spécifique	<b>3 497 485</b>	3 328 367
Provision totale	<b>4 113 515</b>	3 890 240

Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016, la Caisse n'a acquis aucun actif en règlement des prêts douteux.

L'activité dans la provision totale pour prêts douteux est la suivante :

	<b>2017</b>			
	<b>Consommateurs</b>	<b>Agricoles</b>	<b>Commerciaux</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2016	<b>572 600</b>	<b>48 334</b>	<b>3 269 306</b>	<b>3 890 240</b>
Provision pour prêts douteux pour l'exercice	<b>29 692</b>	<b>(6 959)</b>	<b>737 267</b>	<b>760 000</b>
	<b>602 292</b>	<b>41 375</b>	<b>4 006 573</b>	<b>4 650 240</b>
Prêts radiés	<b>183 916</b>	<b>-</b>	<b>352 809</b>	<b>536 725</b>
Solde au 30 septembre 2017	<b>418 376</b>	<b>41 375</b>	<b>3 653 764</b>	<b>4 113 515</b>
Solde brut du principal des prêts individuellement douteux au 30 septembre 2017	<b>3 265 356</b>	<b>172 487</b>	<b>41 871 862</b>	<b>45 309 705</b>
	<b>2016</b>			
	<b>Consommateurs</b>	<b>Agricoles</b>	<b>Commerciaux</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2015	367 334	101 260	3 614 347	4 082 941
Provision pour prêts douteux pour l'exercice	311 400	15 265	263 335	590 000
	678 734	116 525	3 877 682	4 672 941
Prêts radiés	106 134	68 191	608 376	782 701
Solde au 30 septembre 2016	572 600	48 334	3 269 306	3 890 240
Solde brut du principal des prêts individuellement douteux au 30 septembre 2016	8 479 244	722 714	12 232 337	21 434 295

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 8. Provision pour prêts douteux (suivi)

Voici une analyse des prêts individuels douteux ou potentiellement douteux, compris dans la provision spécifique en fonction de la période de défaillance :

	2017		2016	
	Valeur comptable	Provision spécifique	Valeur comptable	Provision spécifique
	\$	\$	\$	\$
Période de défaillance				
Moins de 30 jours	634 360	-	2 348 094	152 965
31 à 90 jours	333 272	10 222	191 428	20 735
Plus de 90 jours	11 873 374	2 413 783	16 681 821	2 563 178
Total des prêts douteux en souffrance	12 841 006	2 424 005	19 221 343	2 736 878
Total des prêts douteux non en souffrance	32 468 699	1 073 480	2 212 952	591 489
Total des prêts douteux	45 309 705	3 497 485	21 434 295	3 328 367

#### Hypothèses importantes pour la détermination de la provision collective pour prêts douteux

La Caisse a établi la probabilité de perte de valeur sur les prêts qui ne sont pas remboursés conformément aux modalités établies dans le contrat de prêt, ou à l'égard desquels il existe d'autres preuves de perte potentielle comme la restructuration, des pertes d'emploi ou des circonstances économiques. En identifiant la probabilité de perte de valeur attribuable à ces circonstances, la Caisse estime la perte potentielle sur la base du type de prêt, de l'industrie, de l'emplacement géographique, du type de garantie de prêt, de la durée depuis laquelle les prêts sont en souffrance et de son expérience en la matière. Les circonstances peuvent varier d'un prêt à l'autre au fil du temps et se traduire par des pertes de valeur plus ou moins élevées. La méthodologie et les hypothèses utilisées en vue de l'estimation des flux de trésorerie futurs sont revues de manière régulière par la Caisse de façon à réduire tout écart entre les pertes estimées et les pertes réelles.

La provision collective estimative est fondée sur la période des remboursements en souffrance et l'historique des radiations.

Aux fins de la provision collective, les prêts sont classés dans des groupes distincts partageant des caractéristiques de risque similaires, en fonction du type de produit et de garantie.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 8. Provision pour prêts douteux (suivi)

Les prêts en souffrance mais non tenus pour être douteux de façon individuelle et que la Caisse inclut dans son calcul de la provision collective sont les suivants :

				2017
	Consommateurs	Agricoles	Commerciaux	Total
	\$	\$	\$	\$
1 à 30 jours	3 382 553	111 390	10 136 157	13 630 100
31 à 90 jours	3 175 697	116 449	6 733 220	10 025 366
Plus de 90 jours	-	-	898 446	898 446
Solde au 30 septembre 2017	<b>6 558 250</b>	<b>227 839</b>	<b>17 767 823</b>	<b>24 553 912</b>

				2016
	Consommateurs	Agricoles	Commerciaux	Total
	\$	\$	\$	\$
1 à 30 jours	6 610 263	641 049	6 238 222	13 489 534
31 à 90 jours	3 144 629	119 737	954 881	4 219 247
Plus de 90 jours	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2016	<b>9 754 892</b>	<b>760 786</b>	<b>7 193 103</b>	<b>17 708 781</b>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 9. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Édifices et terrains de stationnement	Mobilier et équipement	Équipement informatique et de télécommunication	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2015	1 915 599	18 856 293	6 430 479	5 998 889	896 680	34 097 940
Ajouts	393 750	17 289	23 896	15 345	-	450 280
Cessions	-	-	-	-	-	-
	<b>2 309 349</b>	<b>18 873 582</b>	<b>6 454 375</b>	<b>6 014 234</b>	<b>896 680</b>	<b>34 548 220</b>
Solde au 30 septembre 2016	2 309 349	18 873 582	6 454 375	6 014 234	896 680	34 548 220
Ajouts	-	11 541	12 995	457 768	17 864	500 168
Cessions	-	-	(494 463)	(2 535 889)	(22 957)	(3 053 309)
	<b>2 309 349</b>	<b>18 885 123</b>	<b>5 972 907</b>	<b>3 936 113</b>	<b>891 587</b>	<b>31 995 079</b>
<u>Amortissement cumulé</u>						
Solde au 30 septembre 2015	-	5 426 487	5 216 292	5 040 129	859 956	16 542 864
Amortissement	-	431 896	225 480	225 818	11 680	894 874
Cessions	-	-	-	-	-	-
	-	<b>5 858 383</b>	<b>5 441 772</b>	<b>5 265 947</b>	<b>871 636</b>	<b>17 437 738</b>
Solde au 30 septembre 2016	-	5 858 383	5 441 772	5 265 947	871 636	17 437 738
Amortissement	-	432 650	220 313	187 149	11 900	852 012
Cessions	-	-	(423 128)	(2 523 380)	(20 543)	(2 967 051)
	-	<b>6 291 033</b>	<b>5 238 957</b>	<b>2 929 716</b>	<b>862 993</b>	<b>15 322 699</b>
<u>Valeur comptable nette</u>						
Au 30 septembre 2016	2 309 349	13 015 199	1 012 603	748 287	25 044	17 110 482
Au 30 septembre 2017	<b>2 309 349</b>	<b>12 594 090</b>	<b>733 950</b>	<b>1 006 397</b>	<b>28 594</b>	<b>16 672 380</b>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 10. Actifs incorporels

	Écart d'acquisition	Logiciels de base	Total
<u>Coût</u>	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2015	1 091 515	6 268 632	7 360 147
Ajouts	-	1 303 231	1 303 231
Solde au 30 septembre 2016	1 091 515	7 571 863	8 663 378
Ajouts	-	56 958	56 958
Cessions	-	(70 383)	(70 383)
Solde au 30 septembre 2017	<b>1 091 515</b>	<b>7 558 438</b>	<b>8 649 953</b>
<u>Amortissement cumulé</u>			
Solde au 30 septembre 2015	106 519	1 617 771	1 724 290
Amortissement	-	145 505	145 505
Solde au 30 septembre 2016	106 519	1 763 276	1 869 795
Amortissement	-	423 398	423 398
Cessions	-	(7 429)	(7 429)
Solde au 30 septembre 2017	<b>106 519</b>	<b>2 179 245</b>	<b>2 285 764</b>
<u>Valeur comptable nette</u>			
Au 30 septembre 2016	984 996	5 808 587	6 793 583
Au 30 septembre 2017	<b>984 996</b>	<b>5 379 193</b>	<b>6 364 189</b>

### 11. Autres passifs

	2017	2016
	\$	\$
Comptes à payer et charges courues	6 045 900	7 379 676
Items en circulation	769 254	585 997
	<b>6 815 154</b>	<b>7 965 673</b>

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 12. Emprunts de titrisation

Afin de compléter ses stratégies de gestion des risques relatifs au capital, liquidité et taux d'intérêt, la Caisse conclut périodiquement des ententes de transfert d'actifs avec des tiers, lesquelles comprennent la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels assurés par sa participation dans le Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (Programme des TH LNH).

La Caisse a déterminé que les fonds provenant des opérations de titrisation au cours de l'exercice devraient être comptabilisés comme des emprunts de titrisation puisque la Caisse n'a pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires faisant partie de la transaction de titrisation, y compris le paiement du principal par anticipation, le taux d'intérêt et le risque de crédit. Au 30 septembre 2017, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels détenus en garantie et du passif correspondant sont les suivants:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Prêts hypothécaires titrisés	<b>31 759 888</b>	27 291 496
Emprunts de titrisation	<b>31 759 888</b>	27 291 496
Position nette	<u>-</u>	<u>-</u>

Les emprunts de titrisation représentent le financement garanti par des prêts hypothécaires assurés et assignés dans le cadre du Programme des TH LNH. Puisque la titrisation de prêts hypothécaires ne conduit pas à la décomptabilisation des prêts hypothécaires selon les normes comptables, les produits perçus par la titrisation de ces prêts hypothécaires sont comptabilisés comme des emprunts de titrisation sur le bilan consolidé.

La répartition des emprunts de titrisation est comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Court terme	<b>4 566 000</b>	6 428 000
Long terme	<b>27 193 888</b>	20 863 496
	<b>31 759 888</b>	27 291 496

La Caisse détient huit blocs de créances dans le cadre du Programme des TH LNH portant intérêt de 1,33 % à 2,00 % (2016 – de 1,12 % à 1,77 %). Les dates d'échéances de ces blocs de créances varient de juillet 2018 à mai 2022.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 13. Dépôts des membres

	2017	2016
	\$	\$
Comptes chèques	337 945 458	303 169 095
Comptes d'épargne	189 071 086	177 731 758
Dépôts à terme	461 317 703	467 456 588
Régimes enregistrés	344 123 021	337 853 235
	<b>1 332 457 268</b>	1 286 210 676
Intérêts courus à payer	<b>8 660 570</b>	9 615 333
	<b>1 341 117 838</b>	1 295 826 009

Les soldes des comptes chèques et dépôts à terme comprennent 15 428 356 \$ (16 171 494 \$ au 30 septembre 2016) qui seront réglés en dollars US.

#### Concentration de risque

La Caisse ne détient aucun dépôt provenant de membres individuels ou de groupes de dépôts de membres connexes susceptibles de poser un risque important à la Caisse aux 30 septembre 2017 et 2016.

La majorité des dépôts des membres sont associés à des résidents du sud du Manitoba.

### 14. Impôts sur le revenu

Les composantes significatives de la provision pour impôts comptabilisée dans le résultat net comprennent les éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
<b>Provision pour impôts exigibles</b>		
Fondée sur le revenu imposable de l'exercice en cours	<b>646 060</b>	750 176
<b>Provision pour impôts différés</b>		
Création et renversement des écarts temporaires	<b>752 917</b>	410 213
Provision pour impôts totale	<b>1 398 977</b>	1 160 389

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 14. Impôts sur le revenu (suivi)

Les composantes significatives de l'incidence fiscale des montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu comprennent les éléments suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Impôts différés		
Variation des pertes latentes sur les instruments financiers dérivés	<u>4 887</u>	<u>-</u>

La provision pour impôts sur le revenu présentée à l'état du résultat étendu est à un taux moins élevé que le taux combiné statutaire fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	%	%
Taux d'imposition combinés statutaires fédéral et provincial	27,0	27,0
Réduction de taux accordée aux caisses populaires	(12,2)	(12,2)
Impôts provincial	0,9	0,9
Éléments non déductibles et autres items	<u>4,3</u>	<u>2,3</u>
	<u>20,0</u>	<u>18,0</u>

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif ou au passif net d'impôts différés est liée à l'amortissement des immobilisations corporelles et les logiciels de base, à la provision pour prêts douteux, l'écart d'acquisition, pertes reportées au future, et d'autres provisions aux états financiers consolidés.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 14. Impôts sur le revenu (suivi)

L'activité dans les passifs et actifs d'impôts différés est comme suit :

	Solde au 30 septembre 2016	Comptabilisé au résultat net	Solde au 30 septembre 2017
	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés			
Immobilisations corporelles et logiciels de base	467 552	151 038	618 590
Écart d'acquisition	71 750	(71 750)	-
Autres	162 300	388 100	550 400
	<b>701 602</b>	<b>467 388</b>	<b>1 168 990</b>
Actifs d'impôts différés			
Provision pour prêts douteux	105 036	49 488	154 524
Provision pour dévaluation des placements	349 866	(346 203)	3 663
Pertes reportées au future	-	28 403	28 403
Instruments financiers dérivés	28 796	(12 330)	16 466
	<b>483 698</b>	<b>(280 642)</b>	<b>203 056</b>
Passif d'impôts différés net	<b>(217 904)</b>	<b>(748 030)</b>	<b>(965 934)</b>
	Solde au 30 septembre 2015	Comptabilisé au résultat net	Solde au 30 septembre 2016
	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés			
Immobilisations corporelles et logiciels de base	52 752	414 800	467 552
Écart d'acquisition	67 531	4 219	71 750
Autres	160 700	1 600	162 300
	<b>280 983</b>	<b>420 619</b>	<b>701 602</b>
Actifs d'impôts différés			
Provision pour prêts douteux	110 239	(5 203)	105 036
Provision pour dévaluation des placements	349 866	-	349 866
Montants courus	6 478	(6 478)	-
Instruments financiers dérivés	6 709	22 087	28 796
	<b>473 292</b>	<b>10 406</b>	<b>483 698</b>
Actif (passif) d'impôts différés net	<b>192 309</b>	<b>(410 213)</b>	<b>(217 904)</b>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 14. Impôts sur le revenu (suivi)

	2017	2016
	\$	\$
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés à régler dans les prochains 12 mois	550 400	162 300
Passifs d'impôts différés à régler dans plus de 12 mois	618 590	539 302
	<b>1 168 990</b>	701 602
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés à régler dans les prochains 12 mois	199 393	133 832
Actifs d'impôts différés à régler dans plus de 12 mois	3 663	349 866
	<b>203 056</b>	483 698
Passif d'impôts différés net	<b>(965 934)</b>	(217 904)

### 15. Parts sociales

	2017	2016
	\$	\$
Passifs		
Parts ordinaires (34 592; 2016 – 34 234)	172 960	171 170
Parts de surplus	1 124 724	1 144 091
	<b>1 297 684</b>	1 315 261
Avoir des membres		
Parts de surplus	9 797 926	10 118 808
	<b>11 095 610</b>	11 434 069

En tant que condition d'adhésion, chaque membre doit acheter une part sociale ordinaire. Aucun membre ne peut détenir plus de 10 % du nombre total de parts émises. Chaque membre de la caisse dispose d'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts qu'il détient. Les fonds investis par les membres en parts sociales ne sont pas assurés par la Société d'assurance dépôts du Manitoba.

#### Parts autorisées

##### *Parts sociales ordinaires*

Le capital des parts sociales autorisées est composé d'un nombre illimité de parts sociales dont le prix d'émission par part est d'au moins 5 \$ et qui sont rachetables à la valeur nominale seulement lors du retrait d'un membre.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 15. Parts sociales (suivi)

Les parts sociales ordinaires disponibles aux fins de remboursement sont classées dans la catégorie des passifs. L'écart entre le total des parts sociales et la valeur du passif est classé dans la catégorie de l'avoir des membres.

Le retrait des parts sociales est assujéti au maintien par la Caisse d'un capital réglementaire adéquat.

#### *Parts sociales de surplus*

Les parts sociales de surplus autorisées sont composées d'un nombre illimité de parts sociales de surplus, émises et disponibles à des fins de rachat au prix de 1 \$ par part à la discrétion de la Caisse. Les parts sociales de surplus sont émises dans le cadre de paiement de ristournes et/ou dividendes. Le retrait des parts sociales de surplus est assujéti au maintien par la Caisse d'un capital réglementaire adéquat; il en est de même pour le paiement de dividendes sur ces parts.

Les parts sociales de surplus disponibles à des fins de rachat sont classées comme un passif. L'écart entre le total des parts sociales de surplus et la valeur du passif est classé dans la catégorie de l'avoir des membres.

Les ristournes et/ou dividendes sont versées à la discrétion du conseil d'administration.

### 16. Dépenses de personnel

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Salaires et traitements	11 557 774	11 390 466
Avantages sociaux	2 218 175	2 315 051
Autre	738 129	695 088
	<u>14 514 078</u>	<u>14 400 605</u>

### 17. Opérations entre apparentés

En vertu des IFRS, les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Caisse, directement ou indirectement. Les principaux dirigeants de la Caisse comprennent la direction supérieure et le conseil d'administration.

Le montant total de la rémunération versée aux principaux dirigeants au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Rémunération		
Salaires et autres avantages sociaux à court terme	1 294 581	1 327 932

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 17. Opérations entre apparentés (suivi)

La rémunération décrite ci-dessus comprend les montants suivants versés aux dirigeants et aux administrateurs de la Caisse à titre d'indemnité pour les dépenses effectuées dans le cadre de leurs fonctions :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Honoraires et indemnités journalières	<b>41 100</b>	42 750
Formation et autres frais	<b>4 103</b>	3 798
	<b>45 203</b>	46 548

En vertu de la politique de la Caisse en matière de prêts consentis aux principaux dirigeants et de réception de dépôts des principaux dirigeants, les prêts et les dépôts doivent être approuvés et acceptés selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux membres à l'égard de chaque catégorie de prêt ou de dépôt. Les prêts consentis aux principaux dirigeants et les dépôts reçus des principaux dirigeants se détaillent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Prêts consentis aux principaux dirigeants		
Valeur totale des prêts accordés	<b>960 299</b>	1 692 496
Intérêts reçus au titre des prêts accordés	<b>42 654</b>	19 952
Valeur totale des prêts non accordés	-	14 985
Valeur totale des marges de crédit accordées	<b>67 826</b>	20 872
Intérêts reçus au titre des marges de crédit accordées	<b>2 322</b>	507
Valeur inutilisée des marges de crédit	<b>113 175</b>	479 118
Dépôts reçus des principaux dirigeants		
Valeur totale des comptes d'épargne et dépôts à terme	<b>1 872 125</b>	3 312 497
Intérêt total versé sur les comptes d'épargne et dépôts à terme	<b>22 841</b>	58 360

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 18. Classification des instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers de la Caisse par catégorie est la suivante :

	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Le 30 septembre 2017</u>					
Encaisse et fonds en dépôt	-	-	65 842 721	-	65 842 721
Créances	-	-	1 690 052	-	1 690 052
Placements (note 5)					
Dépôts à terme	-	-	158 220 789	-	158 220 789
Parts	12 097 260	-	-	-	12 097 260
Titres et débentures municipales	-	1 096 643	-	-	1 096 643
Prêts aux membres	-	-	1 222 302 577	-	1 222 302 577
Comptes à payer	-	-	-	(6 815 154)	(6 815 154)
Emprunts de titrisation	-	-	-	(31 759 888)	(31 759 888)
Dépôts des membres	-	-	-	(1 341 117 838)	(1 341 117 838)
Instruments financiers dérivés	-	-	-	(228 128)	(228 128)
Parts sociales	-	-	-	(1 297 684)	(1 297 684)
	<b>12 097 260</b>	<b>1 096 643</b>	<b>1 448 086 139</b>	<b>(1 381 218 692)</b>	<b>80 031 350</b>
<u>Le 30 septembre 2016</u>					
Encaisse et fonds en dépôt	-	-	41 510 008	-	41 510 008
Créances	-	-	1 126 228	-	1 126 228
Placements (note 5)					
Dépôts à terme	-	-	165 809 603	-	165 809 603
Parts	27 869 229	-	-	-	27 869 229
Titres et débentures municipales	-	2 896 450	-	-	2 896 450
Prêts aux membres	-	-	1 167 275 663	-	1 167 275 663
Comptes à payer	-	-	-	(7 965 673)	(7 965 673)
Emprunts de titrisation	-	-	-	(27 291 496)	(27 291 496)
Dépôts des membres	-	-	-	(1 295 826 009)	(1 295 826 009)
Instruments financiers dérivés	-	-	-	(840 677)	(840 677)
Parts sociales	-	-	-	(1 315 261)	(1 315 261)
	<b>27 869 229</b>	<b>2 896 450</b>	<b>1 375 721 502</b>	<b>(1 333 239 116)</b>	<b>73 248 065</b>

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 19. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs sont évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé selon une hiérarchie à trois niveaux; les trois niveaux sont fondés sur l'importance des données utilisées dans le cadre de leur technique d'évaluation respective. La hiérarchie des justes valeurs accorde la plus grande importance aux prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques (niveau 1) et la moins grande importance aux données non observables (niveau 3). Les niveaux de données sont les suivants :

- Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Il n'y a pas d'actif ou de passif évalués à la juste valeur et classé au niveau 1.
- Niveau 2 : Prix cotés sur des marchés non actifs ou données qui sont observables directement (c.-à-d., comme des prix) ou indirectement (c.-à-d., dérivées des prix).

Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés des actifs qui sont considérés moins actifs. Les actifs et les passifs évalués à la juste valeur et classés au niveau 2 comprennent les parts et les instruments financiers dérivés.

- Niveau 3 : Données non observables qui sont fondées sur une activité de marché faible ou inexistante et qui sont significatives pour la juste valeur estimative des actifs ou des passifs.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les instruments financiers dont la valeur est déterminée à partir de modèles de cotation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou autres techniques semblables, ainsi que les instruments dont l'établissement de la juste valeur exige que la direction formule des hypothèses et fasse des estimations.

Il n'y a pas d'actif ou de passif évalués à la juste valeur et classé au niveau 3.

Il n'y pas eu de transfert entre les différents niveaux pour les exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016.

#### Techniques d'évaluation

Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation utilisées pour la juste valeur du niveau 2 ainsi que les données d'entrée.

Actifs ou passifs	Techniques d'évaluation et données d'entrée
CUCM, CCD et autres parts	Les parts de CUCM sont sujettes à un mécanisme de rééquilibrage. Les parts de CUCM et CCD sont émises et remboursables à la valeur nominale et n'ont pas de cours sur un marché. Cependant, leur juste valeur est considérée comme étant équivalente à leur valeur nominale puisque les transactions ont lieu à cette valeur de façon régulière et récurrente.  Les autres parts sont présentés à la valeur au livre laquelle se rapproche de la juste valeur.
Instruments financiers dérivés	La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 19. Juste valeur des instruments financiers (suivi)

Le tableau suivant présente les actifs et passifs pour lesquels la valeur marchande est présentée dans les notes aux états financiers au 30 septembre 2017.

Actifs ou passifs	Technique d'évaluation	Données d'entrée importantes
Encaisse et fonds en dépôt	La valeur au livre de l'encaisse et fonds en dépôt se rapproche de la juste valeur.	-
Comptes à recevoir	La valeur au livre des comptes à recevoir à court terme (moins de 12 mois) se rapproche de la juste valeur	-
Placements de titres	La valeur au livre des placements de titres se rapproche de la juste valeur tenant compte des dates d'échéance moins de 12 mois.	-
Placements de débetures municipales	La valeur au livre des placements de débetures municipales se rapproche de la juste valeur.	-
Prêts aux membres	La juste valeur des prêts aux membres est calculée selon la méthode des flux de trésorerie anticipés actualisés. Pour déterminer la valeur actualisée, les flux de trésorerie anticipés sont actualisés à partir du taux utilisé pour établir le prix initial de l'actif ou du passif.	Le taux d'actualisation varie entre 2,89 % et 6,39 % selon la période d'échéance des prêts.
Comptes à payer	La valeur au livre des comptes à payer à court terme (moins de 12 mois) se rapproche de la juste valeur	-
Emprunts de titrisation	La juste valeur des emprunts de titrisation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie anticipés actualisés. Pour déterminer la valeur actualisée, les flux de trésorerie anticipés sont actualisés à partir du taux utilisé pour établir le prix initial de l'actif ou du passif.	Le taux d'actualisation varie entre 2,43 % et 2,69 % selon la période d'échéance des obligations.
Dépôts des membres	La juste valeur des dépôts des membres est calculée selon la méthode des flux de trésorerie anticipés actualisés. Pour déterminer la valeur actualisée, les flux de trésorerie anticipés sont actualisés à partir du taux utilisé pour établir le prix initial de l'actif ou du passif.	Le taux d'actualisation varie entre 0,85 % et 2,65 % selon la date de renouvellement des dépôts.
Parts sociales	La valeur au livre des parts sociales se rapproche de la juste valeur.	-

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 19. Juste valeur des instruments financiers (suivi)

Les chiffres suivants représentent les justes valeurs des instruments financiers inscrits et non inscrits au bilan de la Caisse. De plus, la valeur des actifs incorporels tels que les relations avec les membres de longue date n'est pas incluse dans le montant de la juste valeur. La Caisse considère cette valeur comme significative.

	2017			2016		
	Valeur comptable	Juste valeur	Excédent sur la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Excédent sur la valeur comptable
(en milliers)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>						
Encaisse et fonds en dépôt	65 843	65 843	-	41 510	41 510	-
Créances	1 690	1 690	-	1 126	1 126	-
Placements	171 415	171 880	465	196 575	197 168	593
Prêts aux membres	1 222 303	1 227 039	4 736	1 167 276	1 186 584	19 308
	<b>1 461 251</b>	<b>1 466 452</b>	<b>5 201</b>	<b>1 406 487</b>	<b>1 426 388</b>	<b>19 901</b>
<b>Passifs</b>						
Comptes à payer	6 815	6 815	-	7 966	7 966	-
Emprunts de titrisation	31 760	31 324	(436)	27 291	27 298	7
Dépôts des membres	1 341 118	1 343 787	2 669	1 295 826	1 303 774	7 948
Instruments financiers dérivés	228	228	-	841	841	-
Parts sociales	1 298	1 298	-	1 315	1 315	-
	<b>1 381 219</b>	<b>1 383 452</b>	<b>2 233</b>	<b>1 333 239</b>	<b>1 341 194</b>	<b>7 955</b>

La sensibilité aux taux d'intérêt est la principale cause des changements touchant la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. Les valeurs comptables ne sont généralement pas ajustées de façon à refléter la juste valeur, car il est l'intention de la Caisse de les réaliser avec le temps en les détenant jusqu'à l'échéance.

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers

#### Objectifs, politiques et processus généraux

Le conseil d'administration assume la responsabilité globale de l'établissement des objectifs et des politiques de la Caisse en matière de gestion des risques et, bien qu'elle en conserve ultimement la responsabilité, elle a délégué l'autorité de concevoir et d'exécuter les processus qui en assurent la mise en œuvre effective à la direction de la Caisse. Au moyen des rapports trimestriels qui lui sont remis par la direction de la Caisse, le conseil d'administration revoit l'efficacité des processus mis en place et le caractère approprié des objectifs et des politiques qu'il établit.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte couru par la Caisse lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. La Caisse est exposée au risque de crédit résultant des réclamations touchant un débiteur, ou indirectement des réclamations touchant un garant d'obligations de crédit.

#### Mesure du risque

Les systèmes de classement du risque de crédit sont conçus pour évaluer et quantifier de manière exacte et constante le risque inhérent aux activités de crédit. Pour évaluer le risque, la Caisse considère le caractère du membre, sa capacité de paiement et la valeur de la garantie disponible pour garantir le prêt.

#### Objectifs, politiques et procédures

Les principes de gestion du risque de crédit appliqués par la Caisse sont guidés par les principes globaux de gestion du risque qu'elle applique. Le conseil d'administration veille à ce que la direction dispose d'une structure, de politiques et de processus lui permettant de gérer le risque de crédit et à ce que les politiques globales y ayant trait soient observées dans le cadre des activités commerciales et des transactions.

Les politiques sur le risque de crédit de la Caisse établissent les exigences minimales pour la gestion de ce risque dans une gamme de contextes transactionnels ou de gestion de portefeuille. Ces politiques comprennent ce qui suit :

- Des énoncés de politiques généraux concernant les prêts, incluant l'approbation des politiques de prêt, l'admissibilité aux prêts, les exceptions aux politiques, les infractions aux politiques, les liquidités, l'administration des prêts, les limites de concentration du crédit et l'évaluation du risque.
- Des limites de prêt incluant les limites établies par le conseil d'administration, la liste des limites fixées et les exemptions liées à l'endettement global.
- Des classifications de sûretés pour prêts qui établissent la classification des prêts, les ratios d'avance de fonds et les périodes d'amortissement.
- Des procédures exposant brièvement les marches à suivre en cas de comptes à découvert, de libération ou de substitution de garanties, de suspension temporaire de paiements et de renégociations de prêts.
- Des contrôles des défaillances touchant les prêts, c'est-à-dire les procédures suivies en cas d'arriérés sur un prêt; et
- Des procédures et des processus de vérification pour les activités de prêt de la Caisse.

En ce qui concerne le risque de crédit, le conseil d'administration reçoit des rapports mensuels qui présentent un résumé des nouveaux prêts, des prêts en défaillance et l'utilisation de découverts. Le conseil d'administration reçoit également chaque trimestre une analyse des prêts douteux et de la provision pour prêts douteux.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

#### Exposition maximale au risque de crédit

L'exposition maximale de la Caisse au risque de crédit, qui ne tient compte d'aucune garantie ni d'autres améliorations des termes de crédit, est la suivante :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>Exposition maximale</b>	Exposition maximale
	\$	\$
Encaisse et fonds en dépôt	<b>65 842 721</b>	41 510 008
Placements	<b>171 414 692</b>	196 575 282
Prêts aux membres	<b>1 226 416 092</b>	1 171 165 903
Prêts non déboursés	<b>37 285 950</b>	36 842 118
Marges de crédit non utilisées	<b>216 629 603</b>	210 542 325
Lettres de crédit en vigueur	<b>4 469 287</b>	3 964 542
	<b>1 722 058 345</b>	1 660 600 178

Des informations détaillées au sujet de la concentration du risque de crédit, des garanties, d'autres améliorations des termes de crédit détenues, et des prêts en souffrance mais non douteux sont présentés aux notes 7 et 8.

Pour l'exercice en cours, le montant des actifs financiers dont les termes ont été renégociés et qui seraient autrement en souffrance ou douteux est peu important.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne puisse respecter toutes ses obligations en matière de sorties de liquidités au moment où elles deviendront exigibles. La Caisse réduit ce risque en surveillant de près ses activités de caisse et ses sorties de liquidités prévues de façon à respecter ses obligations au moment où elles deviennent exigibles.

#### Mesure du risque

L'évaluation de la situation de la Caisse en ce qui a trait aux liquidités reflète les estimations, les hypothèses et les jugements de la direction relatifs aux conditions actuelles et futures propres à une entreprise et à la conjoncture du marché ainsi qu'au comportement connexe de ses clients et contreparties.

#### Objectifs, politiques et procédures

La structure de gestion des liquidités de la Caisse est conçue de manière à l'assurer de disposer continuellement durant l'exercice de sources adéquates d'argent liquide efficaces et rentables ou de leurs équivalents pour répondre à ses engagements financiers actuels et futurs dans des conditions de stress normales et envisagées.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

Les dispositions de la *Loi sur les caisses populaires et les credit unions* exigent que la Caisse maintienne des liquidités à hauteur d'au moins 8 % des dépôts et des emprunts des membres afin d'accommoder les retraits des membres. Au 30 septembre 2017, le taux de liquidité se chiffrait à 14,15 % (15,82 % en 2016).

La Caisse gère le risque de crédit de la façon suivante :

- en surveillant constamment ses flux de trésorerie quotidiens réels et ses flux de trésorerie projetés à plus long terme;
- en surveillant les profils de maturité des actifs et des passifs financiers;
- en maintenant des réserves adéquates, des facilités de liquidités et des réserves d'emprunt; et
- en surveillant les coefficients de liquidité sur une base mensuelle.

Le conseil d'administration reçoit des rapports mensuels ainsi que de l'information sur les soldes de trésorerie afin de surveiller la structure de gestion des liquidités de la Caisse. La Caisse a respecté les exigences de la loi en matière de liquidité pendant tout l'exercice et au 30 septembre 2017.

Voici les éléments du passif financier rendu à l'échéance prévu du contrat :

	2017					
	Valeur comptable	Sortie de trésorerie nominale brute	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers)</i>						
Comptes à payer	6 815	(6 815)	(6 815)	-	-	-
Emprunts de titrisation	31 760	(31 760)	(4 566)	(10 298)	(16 896)	-
Dépôts des membres	1 341 118	(1 341 118)	(963 189)	(205 569)	(168 836)	(3 524)
Parts sociales	1 298	(1 298)	(1 298)	-	-	-
Prêts non déboursés	-	(37 286)	(37 286)	-	-	-
Marges de crédit non utilisées	-	(216 630)	(216 630)	-	-	-
	<b>1 380 991</b>	<b>(1 634 907)</b>	<b>(1 229 784)</b>	<b>(215 867)</b>	<b>(185 732)</b>	<b>(3 524)</b>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

	2016					
	Valeur comptable	Sortie de trésorerie nominale brute	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers)</i>						
Comptes à payer	7 966	(7 966)	(7 966)	-	-	-
Emprunts de titrisation	27 291	(27 291)	(6 428)	(5 221)	(15 642)	-
Dépôts des membres	1 295 826	(1 295 826)	(899 873)	(148 564)	(243 666)	(3 723)
Parts sociales	1 315	(1 315)	(1 315)	-	-	-
Prêts non déboursés	-	(36 842)	(36 842)	-	-	-
Marges de crédit non utilisées	-	(210 542)	(210 542)	-	-	-
	<u>1 332 398</u>	<u>(1 579 782)</u>	<u>(1 162 966)</u>	<u>(153 785)</u>	<u>(259 308)</u>	<u>(3 723)</u>

Le calendrier des marges de crédit non utilisées et des versements sur prêts non déboursés est incertain. Puisque ces paiements intégraux sont laissés à la discrétion des membres, le montant intégral des paiements potentiels a été inclus dans moins d'un an.

La Caisse n'a pas d'engagements importants au titre des dépenses en immobilisation et ces dépenses ne sont pas nécessaires dans le cadre normal de ses activités.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

#### Risque du marché

Le risque du marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de facteurs du marché. Les facteurs du marché comptent trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux marchés boursiers. La Caisse est exposée au risque du marché dans le cadre de ses activités de gestion des actifs et des passifs. Le niveau de risque du marché auquel elle est exposée varie selon la conjoncture du marché et les attentes touchant les fluctuations futures des prix et des rendements.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de perte financière causée par la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La Caisse est exposée à ce risque en raison de ses activités bancaires classiques, comme l'acceptation de dépôts et le consentement de prêts.

La Caisse vise à gérer le risque de taux d'intérêt du bilan jusqu'à un niveau cible. Elle surveille constamment l'efficacité de ses activités d'atténuation du taux d'intérêt.

#### Mesure du risque

La situation de la Caisse est évaluée chaque mois. L'évaluation du risque est fondée sur les taux exigés des clients et sur les taux d'établissement des prix pour les transferts de fonds.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

#### Objectifs, politiques et procédures

La principale source de revenus de la Caisse est la marge financière, c'est-à-dire la différence entre l'intérêt perçu sur les placements et les prêts aux membres et les intérêts versés sur les dépôts des membres. La gestion des actifs et des passifs a pour but de jumeler les montants et les échéances des actifs sensibles aux taux d'intérêt et des passifs sensibles aux taux d'intérêt aux dates de rétablissement des taux d'intérêt, minimisant ainsi les fluctuations de revenu durant les périodes de changement des taux d'intérêt.

Des listes de jumelage et de vulnérabilité aux taux d'intérêt sont préparées régulièrement et surveillées par la direction de la Caisse, et communiquées à la Société d'assurance dépôts du Manitoba conformément à la politique de jumelage de la Caisse. Le conseil d'administration a approuvé cette politique comme l'exigent les règlements d'application de la *Loi*. Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016, la Caisse respectait cette politique.

Pour se prémunir contre les importantes fluctuations de revenus pendant les périodes caractérisées par une constante évolution des taux d'intérêt, la Caisse a adopté des politiques pour assurer la meilleure harmonie possible entre la maturité de ses prêts et celle de ses dépôts. Elle négocie également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt.

Au 30 septembre 2017, le montant nominal de référence des échanges financiers se chiffrait à 17 000 000 \$. Cependant, ces montants ne sont pas indicateurs d'un risque de crédit sous-jacent. Le risque de crédit est représenté par le coût requis pour remplacer les contrats de swap, lequel est estimé à 228 128 \$ au 30 septembre 2017. Ce coût serait engagé seulement en cas d'incapacité de la part de la contrepartie, restreinte aux grandes banques à charte, d'honorer ses obligations contractuelles; il incombe à la direction d'évaluer si une telle incapacité est éloignée et si le risque de crédit associé est minime.

La liste suivante montre la sensibilité de la Caisse aux variations de taux d'intérêt. Les montants associés à des taux d'intérêt variables ou payables sur demande sont classés comme venant à échéance dans les douze mois, peu importe la date d'échéance. Une quantité importante de prêts et de dépôts peut être réglée avant échéance sous réserve du paiement d'une pénalité, mais aucun ajustement n'a été fait pour les remboursements qui peuvent survenir avant l'échéance. Les montants qui ne sont pas sensibles aux taux d'intérêt sont regroupés, peu importe l'échéance.

Dates d'échéance (en milliers)	Au 30 septembre 2017				Écart entre actifs et passifs \$
	Actifs \$	Actif ententes de SWAP \$	Passifs \$	Passif ententes de SWAP \$	
Sensible au taux d'intérêt					
Variable	490 147	17 000	376 655	-	130 492
0 à 12 mois	310 510	-	410 319	-	(99 809)
Plus de 1 an	640 682	-	405 121	17 000	218 561
Sensible au taux d'intérêt	1 441 339	17 000	1 192 095	17 000	249 244
Non sensible au taux d'intérêt	44 576	-	293 820	-	(249 244)
Total	1 485 915	17 000	1 485 915	17 000	-

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

Les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt ne peuvent normalement pas être jumelés parfaitement selon le montant ou selon l'échéance. L'un des rôles de la Caisse est de servir d'intermédiaire entre les attentes des emprunteurs et celles des déposants.

Le montant nominal des swaps indiqué dans la liste ci-dessus est ajouté au bilan à titre d'actifs à taux variable d'une valeur de 17 000 000 \$ et de passifs à taux fixe d'une valeur de 17 000 000 \$ au 30 septembre 2017.

La Caisse a eu recours à un logiciel de modélisation financière afin d'effectuer une analyse du risque de variation des taux d'intérêt auquel elle est exposée. Selon cette analyse, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt pourrait entraîner une augmentation de 536 700 \$ de la marge financière de la Caisse alors qu'une diminution de 1 % pourrait entraîner une diminution de sa marge financière de 1 900 100 \$.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

#### *Risque de change*

Le risque de change vient de ce que la Caisse exerce ses activités dans diverses devises et convertit des revenus non canadiens à différents moments et à divers taux de change alors que les taux de change sont soumis à des fluctuations défavorables.

Le risque de change de la Caisse est lié aux dépôts en dollars US libellés en dollars US. La direction surveille constamment l'efficacité de ses activités d'atténuation du risque de taux de change et ajuste ses avoirs conformément à la politique.

#### Mesure du risque

La situation de la Caisse est évaluée quotidiennement. L'évaluation du risque est fondée sur les taux exigés des membres ainsi que sur le coût d'achat des devises.

#### Objectifs, politiques et procédures

L'exposition de la Caisse aux fluctuations des taux de change devra être contrôlée en limitant son exposition aux devises étrangères non couvertes.

Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016, la Caisse respectait la politique en matière d'exposition au risque de change.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

#### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. La Caisse est exposée à ce risque par le biais de son portefeuille d'actions.

Le conseil d'administration surveille le cours des actions et ajuste le portefeuille chaque trimestre lorsque les placements s'écartent de la politique établie.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 21. Gestion du capital

Le capital est géré conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. La direction considère qu'une solide capitalisation fait partie intégrante de la stratégie de la Caisse. La Caisse s'est dotée d'un plan de gestion du capital afin de prévoir à long terme ses besoins en la matière. Tous les éléments du capital sont surveillés pendant l'exercice et les stratégies de gestion sont modifiées s'il y a lieu.

La Caisse considère que son capital comprend les parts sociales des membres et les bénéfices non répartis, lesquels demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent. Toutes les parts sociales des membres sont comprises dans le calcul du capital, qu'elles soient classées comme passif ou l'avoir des membres au bilan consolidé.

Les règlements applicables en vertu de la *Loi* établissent les exigences suivantes à l'égard du capital :

La Caisse doit maintenir un niveau de capital égal ou supérieur aux exigences qui suivent :

- (a) son avoir des membres ne doit pas être inférieur à 5 % de la valeur comptable de ses actifs;
- (b) ses bénéfices non répartis ne doivent pas être inférieurs à 3 % de la valeur comptable de ses actifs; et
- (c) un capital à plusieurs niveaux ne doit pas être inférieur à 8 % de la valeur pondérée du risque auquel sont exposés ses actifs, tel que le définissent les règlements.

La Caisse a respecté les exigences de la loi en matière de capital au 30 septembre 2017 comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	%	%
Avoir des membres	<b>7,07</b>	6,97
Bénéfices non répartis	<b>6,32</b>	6,17
Capital pondéré	<b>11,69</b>	11,52

### 22. Engagements

#### Facilités de crédit

La Caisse dispose d'une marge de crédit approuvée auprès de la CUCM égale à 10 % des dépôts des membres. Les marges de crédit sont garanties par la cession d'actions et de dépôts à la CUCM, ainsi que par la cession de prêts exigibles de la part des membres. Le solde dû au 30 septembre 2017 était de néant (néant au 30 septembre 2016).

La Caisse dispose également d'une limite maximale d'emprunt de 15 000 000 \$ au 30 septembre 2017 auprès de la CCD afin de financer ses opérations actuelles. Toute avance obtenue au moment où les emprunts s'élèvent à plus de 15 000 000 \$ doit être accompagnée d'une garantie de dépôts à terme équivalente au montant excédent 15 000 000 \$. Au 30 septembre 2017, la Caisse n'avait aucun emprunt avec la CCD (néant au 30 septembre 2016).

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

---

### 22. Engagements (suivi)

#### Prêts aux membres

Au 30 septembre 2017, les engagements de la Caisse envers ses membres au chapitre des prêts non déboursés, des marges de crédit non utilisées et des lettres de crédit sont les suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Prêts non déboursés	<b>37 285 950</b>	36 842 118
Marges de crédit non utilisées	<b>216 629 603</b>	210 542 325
Lettres de crédit	<b>4 469 287</b>	3 964 542
	<b><u>258 384 840</u></b>	<u>251 348 985</u>

#### Autres

##### *Credit Union Central of Manitoba*

En vertu des dispositions d'un accord-cadre de services financiers, la CUCM offre des services bancaires et commerciaux ainsi que d'autres services à la Caisse. Selon cet accord, la Caisse est tenue de verser à la CUCM les droits et cotisations précisés dans l'accord.

##### *La Société d'assurance-dépôts du Manitoba*

La Société d'assurance-dépôts du Manitoba (la « Société ») est une société qui assure les dépôts. Conformément à l'obligation légale qui lui est imposée par la Loi, la Société protège les dépôts de tous les membres des credit unions et des caisses populaires du Manitoba. Tel que la Loi le prescrit, la Caisse verse à la Société un prélèvement trimestriel fondé sur un pourcentage des dépôts des membres.